



*Mardi 2 mars 2010*

**Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, félicite Benoît Battistelli pour son élection à la présidence de l'Office européen des Brevets.**

Pierre Lellouche, Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes, a reçu Benoît Battistelli, le mardi 2 mars 2010, pour le féliciter pour son élection, la veille, à la présidence de l'Office Européen des Brevets (OEB).

Directeur Général de l'Institut national de propriété industrielle (INPI) et membre actif du conseil d'administration de l'OEB depuis plus de cinq ans, Benoît Battistelli mettra ses qualités de gestionnaire et de conciliateur au service de l'organisme européen dont il assurera la Présidence pour les cinq prochaines années.

Compte tenu de l'importance de la protection de la propriété industrielle dans l'économie européenne et du rôle que sera amené à jouer l'OEB dans la mise en œuvre du brevet communautaire, le Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes s'est personnellement investi, aux côtés de la Ministre de l'Economie, de l'industrie et de l'emploi, dans le soutien à M. Battistelli, en particulier au cours de chacun de ses déplacements dans les Etats membres de l'Union européenne.

Siégeant à Munich, l'Office européen des brevets (OEB), constitué de 36 Etats membres [les 27 Etats de l'UE, ainsi que la Suisse, la Turquie, la Norvège et une partie des Balkans], reçoit chaque année 200 000 demandes de brevets, emploie 7 000 personnes (dont 1 200 Français) et dispose d'un budget entièrement autofinancé de 1,54 milliards d'euros.

L'Office Européen des Brevets a été créé le 7 octobre 1977 sur la base de la Convention sur le brevet européen (CBE), signée en 1973 à Munich. Sa création découle de la volonté politique commune des pays européens fondateurs d'harmoniser la procédure d'enregistrement du brevet en Europe. En permettant l'obtention d'un titre unique de propriété intellectuelle dans l'ensemble de l'Union européenne, le brevet de l'Union européenne constituera une nouvelle étape dans l'approfondissement de l'Europe économique.

L'OEB figure parmi les trois plus grands offices de brevets du monde aux côtés de l'office américain (USPTO) et de l'office japonais (JPO) et est devenu une référence mondiale quant à la qualité des brevets délivrés.